

# POL-7037A : Finances et politiques publiques

NRC 12092

Hiver 2016

**Mode d'enseignement :** Présentiel

**Temps consacré :** 3-0-6

**Crédit(s) :** 3

**Objectif du cours :** Ce cours, axé sur la pratique, examine les instruments d'aide à la décision dans le domaine des finances publiques. Pour ce faire, il présente dans un premier temps les cycles budgétaires au Québec, au Canada et dans certaines économies de l'OCDE. Il analyse ensuite leurs enjeux institutionnels (respect du processus démocratique) et économiques (rehaussement du niveau de vie et gestion des équilibres budgétaires). Le cours privilégie l'examen des finances publiques en se basant sur des indicateurs macro-économiques (PIB, déficit (primaire, structurel), dette publique, productivité, termes de l'échange, coûts unitaires de main d'œuvre, etc.) et micro-économiques (pouvoir d'achat des ménages, pauvreté, indices de Gini et de Theil, compétitivité sectorielle, etc.). Une attention particulière sera portée au défi des dépenses publiques dans un contexte de vieillissement de la population.

**Plage horaire :**

**Cours en classe**

Mercredi 18h30 à 21h20 DKN-2205 Du 11 janvier 2016 au 24 avril 2016

**Site de cours :**

À venir

## Coordonnées et disponibilités

**Imad Rherrad**

*Chargé de cours*

DKN-3449

[imad.rherrad@finances.gouv.qc.ca](mailto:imad.rherrad@finances.gouv.qc.ca)

(418) 644-8157

**Disponibilités :**

Par téléphone (5jours/7 : si répondeur, réponse dans les 24h) ou par courriel (dans la journée)

**Soutien technique :**

**Centre APTI (FSS)**

Pavillon Charles-De Koninck, local 1444

Site Web du Centre APTI (<http://www.fss.ulaval.ca/?pid=281>)

[apti@fss.ulaval.ca](mailto:apti@fss.ulaval.ca)

418-656-2131 poste 3278

Lundi 08h30 à 17h00

Mardi 08h30 à 17h00

Mercredi 08h30 à 17h00

Jeudi 08h30 à 17h00

Vendredi 08h30 à 17h00

## Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

**Titre Date**

Semaine 1 - Présentation du contenu du cours 13 janvier 2016

Semaine 2 – Les composantes des finances publiques – partie 1 les revenus et les dépenses de l'État 20 janvier 2016

Semaine 3 - Les composantes des finances publiques – partie 2 les déficits et la dette publique – partie 27 janvier 2016

Semaine 4 - Le Budget du Québec – le processus budgétaire au ministère des Finances du Québec 3 février 2016 (Note de service à rédiger)

Semaine 5 - Le Budget du Québec – le cycle budgétaire au Conseil du Trésor du Québec 10 février 2016 (Note de service à rédiger)

Semaine 6 - Les grands défis en matière des finances publiques au Québec, au Canada et dans les économies de l'OCDE 17 février 2016 (Note de service à rédiger)

- Semaine 7 - Les finances publiques comparées 24 février 2016 (Note de service à rédiger)
- Semaine 8 – Semaine de lecture - du 29 février au 04 mars 2016 inclusivement
- Semaine 9 – La modernisation de l'État 9 mars 2016 (Note de service à rédiger)
- Semaine 10 – Rencontre avec les étudiants au bureau du professeur 16 mars 2016
- Semaine 11 – Lecture critique des politiques publiques – partie 1 le système de santé au Québec  
23 mars 2016 (défendre une position gouvernementale – gouvernement provincial)
- Semaine 12 – Lecture critique des politiques publiques – partie 2 le système d'éducation au Québec  
30 mars 2016 (défendre une position gouvernementale – gouvernement fédéral)
- Semaine 13 - Présentations orales 6 avril 2016 (Présentation du travail final)
- Semaine 14 - Présentations orales 13 avril 2016 (Présentation du travail final)
- Semaine 15 - Présentations orales 20 avril 2016 (Présentation du travail final)

## Évaluations et résultats

### Liste des évaluations Sommatives

**Participation en classe** Du 13 janvier 2015 au 20 avril 2016, Individuel 10 %.

**Travaux d'équipe (travaux en classe)** : Du 13 janvier 2016 au 20 avril 2016, en classe 30 %.

**Présentation orale et rapport de lecture** : Du 13 janvier 2016 au 20 avril 2016, en équipe 25 %.

**Travail final**: Sujet à définir à la troisième séance 35 %.

### Barème de conversion

#### Cote % minimum % maximum

A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99
C+	65	69,99
C	60	64,99
E 0	59,99	

### Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de :

- copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les* (rédaction: Denis Boucher), *évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* Québec, 15 mai 2009)

### Règles disciplinaires

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante:

[http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement\\_disciplinaire.pdf](http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf)

## Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études (mai 2009).

### Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

### Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils lui offrent le soutien approprié :

A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;

B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;

C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante :

Le regroupe des professeurs et <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/> Réseau Fernand-Dumont chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

### Gestion des délais

Moins 10 % par jour de retard.

### Absence à un examen

Une reprise sera accordée sous la condition de fournir un justificatif signé par un professionnel de la santé.

### Évaluation de l'enseignement

À la fin de ce cours, l'Université procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses objectifs. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation qui permettra d'améliorer ce cours de formation à distance. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

### Étudiants avec déficience physique, trouble d'apprentissage ou mental

Les étudiants en situation de handicap qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du Centre d'aide aux étudiants doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que leurs mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui estiment être admissibles à de telles mesures mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le Centre d'aide aux étudiants au 656-2880, le plus tôt possible.

Le Centre d'aide aux étudiants vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : [www.aide.ulaval.ca](http://www.aide.ulaval.ca).

## **Bibliographie et annexes**

### **Lectures**

OCDE - Documents de travail sur les finances publiques et les politiques budgétaires :  
<http://www.oecd.org/fr/finances/dette-publique/>  
Budget du Québec <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2015-2016/>  
Budget du Canada <http://www.budget.gc.ca/2015/docs/plan/toc-tdm-fra.html>  
Budget de l'Ontario <http://www.fin.gov.on.ca/fr/budget/ontariobudgets/2015/statement.html>

## **Sources d'information pour le cours :**

### **Sites internet pour les documents et les publications officielles**

#### **Gouvernement du Canada**

Gouvernement du Canada <http://www.canada.gc.ca>  
Ministère des Finances Canada <http://www.fin.gc.ca>  
Secrétariat du Conseil du Trésor Canada <http://www.tbs-sect.gc.ca>  
Agence du revenu du Canada <http://www.cra-arc.gc.ca>  
Parlement du Canada <http://www2.parl.gc.ca>  
Statistique Canada <http://www.stacan.gc.ca>  
Banque du Canada <http://www.bank-banque-Canada.ca>

#### **Gouvernement du Québec**

Gouvernement du Québec <http://www.gouv.qc.ca>  
Finances Québec <http://www.finances.gouv.qc.ca>  
Secrétariat du Conseil du Trésor Québec <http://www.tresor.gouv.qc.ca>  
Revenu Québec <http://www.revenu.gouv.qc.ca>  
Institut de la statistique Québec <http://www.stat.gouv.qc.ca>  
Assemblée nationale du Québec (Commission des finances publiques)  
<http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/cfp-39-1/index.html>  
Commission d'examen sur la fiscalité québécoise : <http://www.examenfiscalite.gouv.qc.ca/accueil/>  
Commission de révision permanente des programmes :  
<https://revisiondesprogrammes.gouv.qc.ca/accueil/>

#### **Autres**

OCDE <http://www.oecd.org/eco/public-finance/>  
Banque Mondiale <http://www.banquemondiale.org>  
Fonds monétaire international <http://www.imf.org>  
Réserve fédérale américaine <http://www.federalreserve.gov>  
Paul Krugman <http://www.nytimes.com/column/paul-krugman>  
Lawrence H Summers <http://larrysummers.com/>  
The Economist explains <http://www.economist.com/blogs/economist-explains>  
The Economist- Public Finance <http://www.economist.com/topics/public-finance>